

Fundamenta eius in montibus sanctis.

Au lendemain du décès de l'abbé Bouillon, dernier curé de Peyremale, les murs du presbytère (re)deviennent une habitation consacrée au silence ; celle-ci prend le nom de L'Ermitage de la Dormition. Dans les vieilles bâtisses de Mirandon, les Sœurs de l'Épiphanie s'installent, pour une trentaine d'années. Elles y ancrent, à nouveau, un domaine communautaire, où les journées sont rythmées par le travail des terres et la *lectio divina*. Comme devait l'être, nous n'en doutons pas, le presbytère, aux premiers temps de son existence...

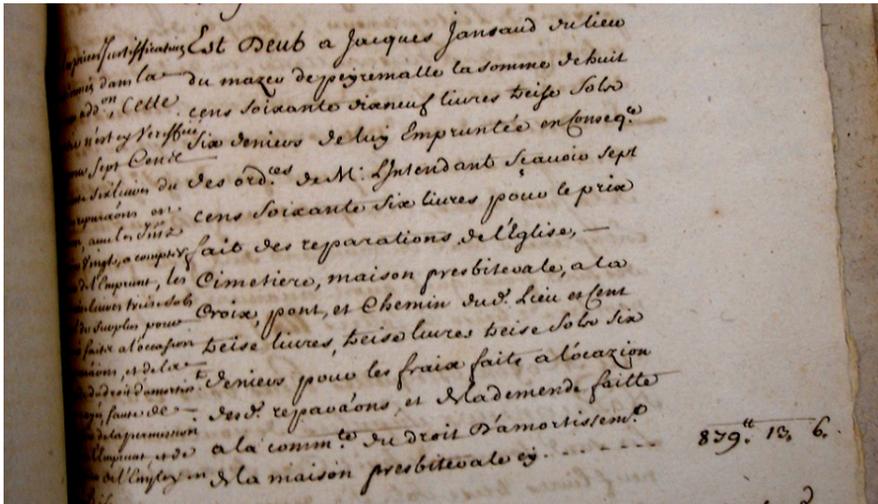
Il est vrai, devant les murs de sa retraite, Ernest Durand (curé de Peyremale, entre 1891 et 1904, et auteur d'écrits sur le village) entrevoyait les vestiges d'un quotidien dédié à une collectivité monacale : « *Fundamenta illius monasterii* », lisait-il alors, avant de pousser l'huis de sa demeure.

Justement. Sur le fronton de la porte d'entrée du presbytère — celle où l'on venait frapper autrefois, et non la porte immédiatement à main droite alors que l'on arrive à hauteur du bâtiment, de nos jours —, figure une inscription lapidaire. L'érosion de la pierre a esquinté les traits, la lisibilité n'est pas absolue, mais l'épigraphe latine et l'année où elle a été écrite, mentionnée au centre d'un cœur, se détachent encore sur le bloc fruste. En son temps, Ernest Durand relevait les coups appliqués du burin au-dessus de la porte de son logis, mais sans parvenir à lire entièrement la phrase, ni sans en deviner aucunement la date.

De toute évidence, ces inscriptions ont été retravaillées, retouchées fidèlement, au cours du XX^e siècle (par quelque maçon ou curé zélé, retrouvant, si ce n'est à l'œil, au moins au toucher, les sillons anciens). L'esquisse du cœur apparaît raccourcie (peut-être même qu'un rectangle encadrerait la date, initialement). Le P de PSALM semble avoir été retracé plus au-devant de son emplacement primitif, visiblement pour palier la réparation au ciment (un *petaçatge* de fortune) du mur fissuré en cet endroit. Et, surtout, si Ernest Durand ne pouvait réellement voir, ni la fin du texte, ni la date, ce n'est pas le cas aujourd'hui : non que l'inscription ne soit pas difficile à déchiffrer, mais les deux derniers mots ne sont pas moins abîmés que les premiers.

Là, où notre prédécesseur percevait trois mots évoquant *les fondations du monastère*, nous discernons, en retraçant de nos yeux ces lettres capitales, une phrase plus complète et différente ; et pouvons oser, avec conviction, cent ans après lui, remanier la teneur du *ductus* originel :

FUNDAMENTA EIUS IN MONTIBUS SANCTIS PSALM 87 1730



Il s'agit des paroles d'un psaume, qui trouvent joliment leur écho, ici, au plus haut de Mirandon, humble Sion cévenol : Elle est fondée sur les montagnes saintes. Après lesquelles, il est précisé que la devise a été empruntée au *Psaume 87*, et qu'elle a été gravée en 1730. Un psaume récité, peut-être chanté, aux laudes ou aux matines, alors qu'Antoine Chalmeton était le prieur de Peyremale. Sans doute fut-ce lui, qui dicta le choix de cette sentence à graver à l'entrée de la maison curiale ; sans doute, que les ermites de la Dormition, au XX^e siècle, n'auront jamais fait le rapprochement fortuit entre le nom de leur communauté et le monastère de la Dormition, sis à Jérusalem sur le Mont Sion, lieu qui est le sujet du *Psaume 87*.

Assurément, ces marques incitent à penser que d'importants remaniements furent entrepris au tiers du XVIII^e siècle.

États du Languedoc, 1732 - photo Pascal Jaussaud

Nous avons retrouvé des écrits qui attestent que des réparations concernant l'église, le cimetière, la maison presbytérale, la croix, un pont et un chemin, sont à l'étude, à cette époque-là.

En 1729, Jacques Jaussaud emprunte 879 livres 13 sols 6 deniers — aux 766 livres prévues pour l'entrepreneur, s'ajoutent 113 livres 13 sols 6 deniers « pour les fraix faits à l'ocazion desd. réparaõns, et de la demende faite à la comm.té du droit d'amortissem.t de la maison presbitérale ». L'ordonnance de l'intendant du Languedoc, en date du 8 avril de cette année-là, autorise l'élaboration des devis, les publications des enchères et la réception des offres. Pas moins de « quatre cahiers d'enchères surabondantes » sont remplis ! La délibération du 17 avril 1730 opte pour la candidature de Balthazar Draussin, qui a proposé ses compétences au prix le plus concurrentiel. Sous la vigilance impatiente et assurément inquisitrice du prieur Chalmeton, le chantier peut commencer...

Si des travaux sont prévus à l'église en 1731 (en témoigne, le linteau de l'édifice), Balthazar Draussin entame, dès l'automne 1730, ceux à entreprendre au presbytère. Une date symbolisée à jamais sur le frontispice du presbytère.

Pascal Jaussaud

N°20

Date de parution

Février 2017

Sommaire :

VIE DE LA COMMUNE

ÉVÈNEMENTS
ORDURES MÉNAGÈRES
EAU et ASSAINISSEMENT

TRAVAUX

TÉLÉALERTE
ACCESSIBILITÉ
MISE EN SÉCURITÉ DU VILLAGE

VIE ASSOCIATIVE

LE CLAP
MAINTIEN EN FORME
ASSOCIATION SPORTIVE

JEUX

UNE PAGE D'HISTOIRE



MAIRIE PEYREMALE

Tel: 04 66 25 02 41

Fax: 04 66 25 00 45

mairie.peyremale@wanadoo.fr

Site internet : peyremale.fr

Lundi 9 h - 12 h

Mardi fermé au public

Mercredi 9 h - 12 h

et 15 h 30 - 18 h

Jeudi 9 h - 12 h

Vendredi 9 h - 12 h

Bulletin Municipal Peyremale hiver 2017



Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel hiver.
Bonne lecture de votre nouveau bulletin municipal.

L'équipe de rédaction

Téléalerte

La Mairie de Peyremale s'est dotée d'un système capable d'automatiser des appels téléphoniques, d'envoyer des SMS ou d'envoyer des courriels, afin d'alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, coupures d'eau, ou autres alertes urgentes et importantes).

Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez été inscrits automatiquement si vous habitez à Peyremale et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel (pages blanches / pages jaunes).

Remplissez le formulaire à découper en page 5 afin de compléter avec les N° de téléphone portable et les adresses mail.

Vous serez plus sûrs d'être avertis, si vous n'êtes pas chez vous, ou si comme beaucoup, vous ne répondez pas aux appels sur les téléphones fixes. De plus, avec votre adresse mail, en cas de panne de réseau sur les portables vous serez avertis par internet.

Vous êtes absent de l'annuaire public universel, vous êtes présent à Peyremale pour y travailler ou en résidence secondaire, vous souhaitez être alerté ?

Dans ce cas, remplissez le formulaire à découper en page 5 pour chaque adulte de manière individuelle ou pour le foyer en indiquant plusieurs N° de téléphone (le fixe et les portables), afin de pouvoir être avertis.

En cas d'alerte, la Mairie de Peyremale adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier.

Vous pourrez également vous désinscrire. Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), de courriel ou d'adresse (déménagement), il vous faudra le signaler par formulaire ou en mairie pour continuer à bénéficier du service.

Pour chaque évènement, c'est le 1er numéro de téléphone qui est appelé, les autres seront appelés si le 1er ne répond pas. Vous choisissez sur la fiche l'ordre de priorité des N° de téléphone.

Si vous souhaitez que 2 personnes du foyer soient prévenues simultanément, faites 2 fiches.

Inscription volontaire téléalerte : remplir le formulaire qui se trouve en mairie, joint à ce bulletin municipal, ou sur le site internet de votre mairie : rendez-vous sur peyremale.fr/fr/information/57168/telealerte

Vie de la commune : Les travaux 2017

Mise en sécurité du Claux

Cette année, un budget d'environ 33 000€, subventionné à hauteur de 16 000€ par les amendes de police, sera consacré à la mise en sécurité de la traversée du hameau du claux.

Toujours dans un but sécuritaire, après avoir fait passer le hameau des Drouilhèdes en agglomération, nous allons demander un rapprochement des panneaux d'agglomérations Mas-Herm, Elzière et limiter la vitesse dans la traversée de ces hameaux.

La carte communale

Une réunion publique sera organisée au printemps 2017 (Seront autorisés à la construction 1,36 ha sur les 4,6 ha constructibles et déjà construits)



Assainissement du camping en 2017



Accessibilité handicapés en 2017

- 1) la mairie (parking + pentes + aménagement intérieur)
- 2) le camping
- 3) étude pour la salle polyvalente pour réalisation en 2018

Eau Assainissement Ordures ménagères

L'eau du robinet

En prévision du transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement à la communauté des communes (CC), nous effectuons avec Mr Bernard de la CC un audit de nos installations : état, suivi, entretien, réparations etc... Cela nous a permis de voir que nous avons effectué plus de 30 interventions en 2 ans (fuites d'eau plus ou moins importantes, recherches par coupure, ouverture de route...etc) ; que nous avons un rendement supérieur à 80% (rapport entre le volume pompé et le volume utilisé par les administrés). Ce résultat est obtenu grâce aux contrôles réguliers de notre service technique (employés) ainsi qu'à une bonne connaissance de notre réseau et une rapidité d'intervention. Nous espérons que malgré le transfert des compétences nous conserverons dans notre village notre savoir-faire qui a prouvé son efficacité depuis des années.

ASSAINISSEMENT :

Le réseau d'assainissement est terminé. Prendre connaissance du règlement en mairie et signer la demande de raccordement, sachant que les raccordements doivent être effectués avant :

-Le Claux fin juin 2017 -Mas Herm fin novembre 2017 -Elzière fin janvier 2018

Il faut impérativement vérifier si les eaux pluviales sont connectées sur le réseau d'assainissement, et si elles le sont les désolidariser pour éviter les débordements des pompes du Claux et des Drouilhèdes.

Depuis la mise en service de l'assainissement, les employés effectuent régulièrement un contrôle des stations de relevage (6), avec un nettoyage fréquent. En juillet et en août, il a fallu intervenir 3 fois par semaine sur la station du camping des Drouilhèdes.

Nous avons installé des voyants verts clignotants sur les armoires électriques des stations de relevage, ce qui permet de voir que la station n'est pas en défaut. En cas d'extinction du voyant merci de prévenir la mairie ou le service technique au 06.69.74.65.58 ou 06.61.36.59.13 afin de pouvoir intervenir rapidement et éviter les débordements.

Ordures ménagères

Nous constatons encore beaucoup d'incivilités. Il est impératif de faire correctement le tri, la facture a déjà augmentée de 1% pour 2017 et continuera de le faire si les volumes des déchets triés sont insuffisants.

Utilisons aussi la déchetterie à Bessèges et le service des encombrants quand on ne peut pas se déplacer.



Suite des jeux

S	N	O	C	N	A	R	A	H	C	N
E	L	L	I	N	E	H	C	O	C	O
E	U	Q	I	T	S	U	O	M	S	L
N	O	L	L	I	R	G	E	N	E	E
E	T	I	M	Q	C	U	E	O	L	R
F	C	P	I	U	L	E	L	T	U	F
O	O	U	H	E	B	P	A	E	L	E
U	N	C	C	A	E	E	G	N	L	L
R	L	E	R	O	S	S	I	N	E	L
M	T	A	O	N	S	M	C	A	B	I
I	C	M	O	U	C	H	E	H	I	E
S	T	E	U	Q	I	R	C	S	L	B
S	E	R	O	H	P	Y	R	O	D	A

LIBELLULES
DORYPHORES
COCHENILLE
CHARANCONS
MOUSTIQUE
SCARABEE
HANNETON
CRIQUETS
PHASMES
GRILLON
FOURMIS
ABEILLE
GUEPES
MOUCHE
CIGALE
FRELO
TAONS
TIQUE



Solution des jeux : Rendez-vous sur peyremale.fr/fr/information/44979/bulletin-municipal

Partenariat pont du Gard



A compter de 2017, de nouvelles modalités d'accès au site du pont du Gard pour les gardois ont été inscrites dans la convention annuelle de partenariat.

La carte d'abonnement par foyer est remplacée par un accès gratuit par personne sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document justifiant votre domicile dans les communes gardoises partenaires, dont Peyremale.

Ces documents seront à présenter à l'accueil du site.

Pour plus d'infos : <http://www.pontdugard.fr/fr>

Les taxis de la commune à votre service.

TAXI DE LA CEZE

THIERRY DUBOIS

"BESSÈGES EN CÉVENNES"

132 Rue Victor Hugo
30160 BESSEGES

Tél : 04.66.30.75.16
Port : 06.83.16.45.31

Email : ta-dubois5657@neuf.fr

M TAXI

Tél. 06 63 75 80 96

MOTS FLECHES

trembler	↓	feras des entailles épaisses toisons	↓	à peine rougi prix de cinéma	↓	gros mangeurs défrine	↓	paque de canard plis sous les bras	↓	assail-lante	↓	indis-pensable	↓	
protiste	↓											sanées	↓	
fabrique de bière réqles morales	→									textuel	→			
										bon copain				
										premier arrivé déchets sanguins	↓			
qreffa	→					endos-sées acide et sucrée	→							
supplie-ras	↓							édifiés	→					
désor-ganise	→	fin de verbe	→			sépare	→					agence spatiale	→	
		quetée	↓			futur olacier	↓					intacte	↓	
								haussa	→					anneau de cordage
								épelée	↓					
estimer le poids mamelle de vache	→							devenir avare	→					
								coriace	↓					
						belle planète poisson de lac	→					créature	→	
												petit Pascal	↓	
monta-gne d'Espagne	→	vendue	→							à côté	→			
		sidérales	↓							vase du labo	↓			
						métal étalon	→			graffiti	→			rapidité
						béant	↓					adresse voisine fait son choix	→	
victime de la cir-conscription	→	décou-verte roue de poulie	→							cale de char-pente fier	→			
								posses-sif courses en mer	→			période chaude grasse volaille	→	
soigneur de bestiaux douleur	→							décret d'état	→					voies pour véhicules
								flottez	↓					
						esqui-mau	↓	petits chemins	→					
ciqa-rettes toxiques	→	chanson	→					amuse	→				réaal de berger	
		brun	↓					viraqe de skieur	↓				bas	
								durée de vie mesure agraire	→			un des cinq sens coup gagnant	→	
pas bien cuit ralentirez	→					palperait	→							note de clef
						négation	↓							
										organe de serrure	→			
appré-ciés	→							corri-gea	→					

Le goûter et spectacle de J.Michel DAGORY : le chaperon rouge enchanté a réuni une quinzaine d'enfants. Il y a moins d'enfants en bas âge actuellement sur la commune, et la date très proche de Noël (23/12) a pu restreindre le nombre.



Repas des aînés dimanche 18 décembre 2016



Nos doyens Arlette Argenson et Jean Jacques Léon entourés de Lucien et Renée Argenson



Le conseil municipal aux vœux du maire vendredi 13 janvier 2017

Vie associative

Le CLAP



Lors de la traditionnelle galette des rois, les couronnés du jour.

La fête en plein air au camping du Vieux Moulin aura lieu cette année encore en juillet. Les dates des diverses manifestations vous seront communiquées en temps utile.

Maintien en forme



La prochaine manifestation de l'association Maintien en Forme est la soupe à l'oignon
Qui aura lieu le samedi 4 mars 2017 à 19h30 dans la salle du Foyer.
Inscrivez-vous et venez nombreux



Association sportive

Course 2017 de Peyremale

La 34ème édition de la course pédestre "Tour du Mirandon" aura lieu le 9 juillet 2017.

Tour du Mirandon 12,6 km

Départ 9h30 du camping du vieux moulin.

La marche de 8,5 km partira du même endroit à 9 heures.

Le président, Guy Silhol

Rendez-vous aussi pour le loto du 14 juillet qui est programmé à 17 heures au camping.



Téléalerte



FICHE D'INSCRIPTION Au service d'alerte de La Commune de Peyremale

Je soussigné

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Demeurant (adresse).....

Souhaite bénéficier du système d'information mis en place par La Commune de Peyremale

POUR ÊTRE ALERTÉ PAR Message vocal / SMS (choisir un ordre de priorité)

N° de téléphone n°1 : n°2 :

N° de mobile n°1 :n°2 :

Courriel : Adresse Courriel n°1 :.....@.....

Adresse Courriel n°2 :.....@.....

Fait àle __/__/2017 Signature

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le signataire dispose du droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant, droit qu'il peut exercer à tout moment par courrier à la mairie



Débroussaillage

Prochaine
matinée de
débroussaillage :
samedi 18 mars 2017
RDV 9 heures
devant la mairie -
Secteur Mercoire -
Trébiol

Un pique-nique
clôturera cette matinée
de travail convivial. Vous
pouvez vous joindre à
nous au moment du
repas.

Spectacle à Peyremale : 4 pièces jouées par l'atelier des masques

Théâtre en vrac !



Samedi 25 février à 17 h 30
Salle polyvalente

Peyremale

Théâtre amateur - Atelier des Masques de Génolhac
Entrée au chapeau